

Rappel des règles de bon voisinage

Nuisances sonores et entretien extérieur

L'utilisation d'engins divers à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) est autorisée uniquement dans les créneaux horaires suivants :

- En semaine de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les jours fériés en semaine de 10h à 12h

En dehors de ces horaires, non seulement vous risquez d'ennuyer vos voisins, mais vous exposez également à des poursuites pénales, en application de l'arrêté municipal du 30/05/2008.

Brûlage des déchets verts

Totalement interdit sur la commune et dans tout le département en vertu de l'article 84 du règlement sanitaire du département des Yvelines et de l'arrêté préfectoral du 2 juillet 1980.

Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchetterie ou dans les bacs prévus à cet effet dans la commune, sinon, optez pour le broyage et épandez ensuite au pied de vos arbres et arbustes pour les nourrir.

Taille des haies et des arbres

Les haies doivent être taillées tant à la limite de propriété voisine qu'à celle du domaine, à une hauteur maximum de deux mètres. Les arbres quant à eux doivent être taillés s'ils sont susceptibles de toucher et d'endommager les câbles électriques et téléphoniques.

Ordures ménagères

Les bacs de collecte des ordures et recyclables doivent être sortis la veille du ramassage et rentrés le jour même de celui-ci. Merci de rentrer vos bacs dans votre propriété ou, si cela est impossible, de les entreposer à un emplacement ne gênant ni le cheminement des piétons, ni le stationnement des voitures. Rappel: seul le contenu des bacs est ramassé, **le surplus reste à terre !**

Déjections canines

Nous vous rappelons que les chiens circulant sur la voie publique doivent être tenus en laisse.

Nous vous remercions de bien vouloir ramasser les déjections de vos chiens (vous trouverez des distributeurs de sacs prévus à cet effet, à divers endroits de la commune), que ce soit sur les trottoirs partagés par tous, ou dans les espaces verts publics (là où jouent les enfants par exemple).

Nettoyage des trottoirs

Le nettoyage des trottoirs est de la responsabilité des riverains. Merci de prendre quelques minutes pour désherber et balayer les détritiques devant chez vous

Boîte aux lettres

Pour rappel, merci de bien indiquer vos noms sur vos boîtes aux lettres afin de faciliter la vie de nos facteurs.

Pas d'élagage, un gage !
Question de sécurité, un camion poubelle obligé de se déporter en raison d'une haie qui empiète sur la chaussée, cela devient risqué.
Un petit coup de taille-haie



et le contour est déjouté, le camion poubelle (comme tout autre véhicule de grande dimension) pourra tailler la route sans risque !

Etat civil 4^e trimestre 2021

Naissance

Célestin Bécheau 12/11/2021

Mariage

Léa PASCO & William MCKINNEY 30/10/2021

Comité de rédaction

Agnès Munoz, Elise Mandon, Jean-Pierre Dognon, Sylvie Margot

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique

Janvier-Février 2022
Informations municipales

Tout de Mesme

Chères Saint Mesmines, chers Saint Mesmins,

Nous tournons la page 2021, alors que la crise sanitaire continue de perturber notre quotidien. Espérons que 2022 soit plus heureuse, plus libre et surtout plus conviviale. Pour la seconde fois depuis le début de mon mandat les vœux ont été annulés nous privant une nouvelle fois de ce lien social auquel je tiens tant.

Malgré les contraintes sanitaires dues à cette épidémie, une année bien remplie et ce grâce aussi à l'ensemble du conseil municipal, qui a su s'investir dans les différentes commissions afin d'œuvrer à l'avancement de notre programme, je les remercie.

En ce qui concerne notre école, depuis le début de l'année le corps enseignant a fait preuve de courage, et a pris soin de nos élèves malgré les difficultés du quotidien. Je remercie également le personnel administratif, communal et tous les bénévoles de nos associations qui contribuent à la vie de Sainte Mesme.

En ce début d'année, nous accueillons Matthieu qui assure désormais le périscolaire et nous lui souhaitons la bienvenue. Aujourd'hui, nous n'avons qu'un seul agent technique sur notre village, soyez indulgent avec lui et un bon rétablissement à Henri.

Pour finir, nous avons eu la mauvaise surprise de recevoir dans nos boîtes aux lettres le courrier du syndicat de l'Orge demandant un rattrapage de facturation depuis 2018, ce qui a déclenché une colère bien légitime chez bon nombre d'entre vous. Sachez que nous nous unissons avec Saint-Martin de Bréthencourt pour mener une action commune auprès du syndicat et nous vous encourageons à envoyer vous-mêmes un courrier au syndicat si vous le souhaitez. L'union fait la force.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Votre Maire
Isabelle Copetti



Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et jeudi 14h – 18h30
Mardi et vendredi 14h – 18h
Le samedi sur rendez-vous
01 30 59 41 27

<http://www.saintemesme.fr/>

Commémoration du 11 Novembre

La commémoration de cette année a été l'occasion de se réunir à nouveau en grand nombre. Administrés et enfants ont donc pu entonner la Marseillaise tous en chœur. Nous avons également eu l'honneur d'accueillir Monsieur Mennessier, chargé de mission par le Bureau National du Souvenir Français et président du Comité Cantonal de Friville Escarbotin (80).



C'est Monsieur Mennessier qui, grâce à sa vigilance, a permis à la commune de récupérer le drapeau de l'Union Fédérale des Anciens Combattants de Sainte Mesme- Ville Lebrun, drapeau sauvé in extremis d'une vente aux enchères peu scrupuleuse. Nous tenons également à remercier la gendarmerie de Saint Arnoult en Yvelines pour son implication et sa présence.



Nous nous sommes ensuite rassemblés autour d'un verre et d'amuse-bouches préparés par l'épicerie « Enfin » tout en profitant d'une exposition d'œuvres d'art créées pour l'occasion par un habitant de Sainte-Mesme, dont il a fait généreusement don à la commune.



Soirée du Beaujolais nouveau



Le 18 novembre dernier, à l'occasion du Beaujolais nouveau, de nombreux administrés se sont rassemblés afin d'échanger, rire et se restaurer autour de charcuterie, fromages et d'un verre de beaujolais préparés par l'épicerie « Enfin » et du pain fourni par la boulangerie T.Malek.



Le cabinet de kinésithérapie, ouvert depuis 28 ans, a fermé définitivement le 10 Décembre dernier faute de successeur. Je remercie vivement les habitants de Sainte Mesme pour la confiance qu'ils m'ont témoignée durant toutes ces années. Blandine Vigier

Repas de fin d'année de nos aînés sur le thème du cabaret



Cette année, les aînés de la commune ont, en grande partie, répondu présent à notre invitation, le 5 décembre dernier à la Lisière Dorée.

Nous nous sommes restaurés autour, entre autres, de petits amuse-bouches, d'une pièce de bœuf et sa sauce forestière, et d'un délicieux dessert préparés par l'équipe de la Lisière Dorée.



Le contexte sanitaire a contraint certaines personnes à s'isoler. L'équipe Municipale est donc allée leur livrer les repas à domicile afin qu'ils puissent profiter des festivités.

Deux artistes ont ponctué le repas de pauses musicales, pour notre plus grand bonheur.



Nous avons eu également le plaisir d'assister à une représentation de french cancan, par les danseuses de Nathalie Bera, professeur de danse pour l'association SMACS de Sainte Mesme, que nous remercions.

Nous tenons également à remercier chaleureusement Madame Francine PUIS, qui, comme chaque année, a pris en charge la décoration des tables de la salle.

Nous avons passé une belle journée, nous avons échangé, ri, dansé, et espérons que le plaisir a été partagé.

Rappel : Illiwap



Pensez à télécharger l'application gratuite illiwap sur vos téléphones et abonnez-vous au compte de la mairie de Sainte Mesme afin de recevoir les informations publiées par la mairie. <https://www.illiwap.com>

Spectacle de Noël du 7 décembre raconté par les enfants

Par les élèves de Grande section – CP

Il y avait un lutin (Ethan).

Après, il y a une petite fille qui s'appelle Noëlie (Ariane).

Elle a ressemblé à une reine parce qu'elle avait une robe, et aussi une couronne et un médaillon étoilé (Juliette).

Ensuite, y avait le lutin qui chantait pour fabriquer des tonnes de jouets :

« Taper, taper pour les enfants » (Charlotte).

Et après il (elle) a retrouvé le médaillon de sa grand-mère (Théodore).



Après, y avait un méchant Cornéto (Nathan P).

C'est un sorcier (Ariane).

Cornéto, à un moment, il a fabriqué une potion (Linon).

C'est pour qu'il n'y ait plus de Noël, parce qu'il n'aime pas le père Noël (Ethan).

Noëlie a rencontré Cornéto, elle a cru que c'était un gentil (Ethan).

Elle a donné le médaillon (Linon).

Cornéto a attaché Noëlie pour pas qu'elle sauve Noël. Mais Noëlie, elle a appelé les enfants et elle a choisi Ethan (Marceline).

Moi, j'aimais bien quand Ethan, il a aidé la fille (Nathan B).



Noëlie a fait ça pour sauver Noël. C'est grâce à Noëlie, Ethan et nous tous, parce qu'on a crié Père Noël ! (Joaquim).

A la fin, quand il restait plus que le chapeau de Cornéto ! (Eléa).
Quand il avait fondu, sur la scène, à cause d'un sort magique de Noëlie et Ethan !

(Alexandre).

Moi, j'aime bien quand il s'est transformé en glace ! (Gaston).

Quand on a chanté la chanson du Père Noël :

« Petit papa Noël, quand tu descendras du ciel... » Ilyes.

On a vu le père Noël à la fin, il était là-haut, de l'étage (Joyce) .

JOYEUX NOËL A VOUS TOUS !

Par les élèves de Moyenne section

On est allé au spectacle dans la salle polyvalente. Le spectacle s'appelait LE NOËL DE NOËLIE. On a vu l'Elfe, la petite fille Noëlie et le Sorcier.

Le Sorcier a attaché la petite fille et Ethan l'a délivrée avec la baguette magique.

A la fin, on a chanté Petit Papa Noël pour que le Père Noël vienne. On lui a donné notre lettre.

Après on est sorti et on nous a donné un sachet de goûter. C'était une bonne matinée

C'était drôle mais le Sorcier nous a fait peur.



Rencontre avec une auteure

Visite de l'auteure Thaïs Cousigné le 8 novembre 2021

Par les élèves de CE1-CE2 de Mme Ribot

L'auteure Thaïs Cousigné était présente dans notre classe aujourd'hui.

Thaïs a dit qu'il fallait de la mémoire pour écrire un livre.

Elle a dit que c'était bien de lire. Si on veut voyager sans bouger de chez soi, on peut lire ou écrire des livres. On a appris que son père faisait les illustrations de ses livres.

Elle a écrit 12 livres. Elle écrit avec un stylo plume avant de taper sur l'ordinateur. Elle écrit depuis qu'elle est toute petite.

Elle a dit qu'il fallait lire et écrire.

Elle a écrit 3 romans : elle en a abandonné 2 et le 3ème est encore en cours d'écriture.

Thaïs a dit que c'était très long d'écrire un livre. Son dernier livre s'appelle Flocon le petit bonhomme de neige.

Elle nous a demandé ce qu'on devait faire avant d'écrire un livre : inventer une histoire, choisir des personnages, un ou des lieux.

Les livres servent à développer notre imagination et à apprendre des choses.

On a bien aimé la visite car cela faisait longtemps qu'on nous avait pas lu une histoire dans la classe.

On a adoré la visite car on aime la lecture.



Les cadeaux de Noël

Cette année, compte-tenu des difficultés rencontrées par nos fournisseurs habituels à honorer les commandes, plutôt que d'offrir des cadeaux individuels à chacun, l'équipe municipale a choisi des cadeaux collectifs à utiliser à l'école par tous les enfants.

Voici ce qu'en ont dit les élèves de Moyenne section :

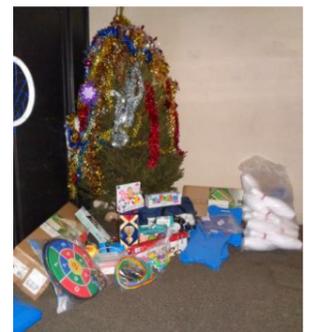
Lundi 3 janvier

Le Père Noël a apporté des cadeaux pour l'école quand on dormait à la maison. Le Père Noël est passé parce qu'on a été sages.

Il y avait :

- des animaux qui font du bruit et des dinosaures
- des craies
- des petits animaux de la ferme
- des quilles
- des petites voitures
- des tables avec des bacs à graines
- plein de balles
- des cibles

• et plein d'autres cadeaux Merci Père Noël, tu es gentil.



Inscription à l'école pour la rentrée 2022-2023

Les inscriptions pour les futurs élèves de Petite Section (enfants nés en 2019) et les enfants nouvellement arrivés dans la commune sont ouvertes.

Merci de contacter la directrice Mme RIBOT (de préférence le mardi jour de décharge) pour fixer un rendez-vous au 01.30.59.41.14 ou par mail

0780318x@ac-versailles.fr

Lors du rendez-vous, merci de vous munir du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant ou d'un document attestant que l'enfant a reçu les vaccinations obligatoires ainsi que d'un justificatif de domicile.

La recette d'Agnès

Tourte à la viande et aux pommes de terre

Agnès nous propose ce mois-ci une recette de saison inspirée du site Marmiton

Pour 8 personnes, il vous faut :

- 3 pommes de terre
- 1 oignon
- 40 cl de crème fraîche
- 800 gr de chair à saucisse
- 2 pâtes feuilletées
- 1 jaune d'œuf
- 1 camembert



1. Faire pré-cuire les pommes de terre (la moitié du temps nécessaire habituellement).
2. Dans un plat à tarte rond, étaler une première pâte feuilletée, et y faire des petits coups de fourchette.
3. Étaler une couche de pommes de terre semi-cuites, coupées en tranches fines puis ajouter par dessus l'oignon coupé en lamelles et verser une partie de la crème fraîche.
4. Placer les rondelles de pommes de terre restantes avant de couvrir par la chair à saucisse, puis le reste de crème fraîche, et finissez par de fines tranches de camembert.
5. Recouvrir le tout avec la seconde pâte feuilletée au milieu de laquelle on aura préalablement fait un trou.
6. Coller le tour des deux pâtes avec les doigts mouillés, et badigeonner avec un jaune d'œuf.
7. Enfournez dans un four préchauffé à 210°C (TH 7) et faite cuire pendant 35 mn.

Domelec

La commune accueille un nouvel artisan électricien depuis aout 2021 :



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

- Création de réseaux électriques
- Mise aux normes
- Dépannage
- Rénovation

Brice GRANDYOT
Tel : 06.35.29.00.74
Mail : domelec.bat@gmail.com
78730 Sainte-Mesme



Contes à la bibliothèque

La bibliothèque continue de proposer aux enfants des lectures de contes.

La semaine dernière c'était « Voyage à travers les contes. »

Le prochain rendez-vous est prévu le **2 mars à 16h30** pour « Carnaval ! Contes déguisements et musique ! »



Nouveau logiciel

En ce début d'année, la bibliothèque s'équipe d'une nouvelle version du logiciel de gestion, et sera en conséquence fermée du **31 mars au 8 avril 2022** afin d'effectuer le transfert des données et la formation.

Projet d'ouverture de l'espace jeune

Comme cela avait été évoqué dans notre programme, nous avons le projet de mettre en place un Espace Jeune dans la salle se situant sous la salle polyvalente.

Lors de notre réunion publique du 26 novembre dernier, nous vous avons informé que les demandes de subventions étaient en cours. Le projet de rénovation devrait donc débuter courant 2022.



Afin de sonder au mieux les attentes des jeunes au sein de notre village, nous vous proposons de répondre à un sondage en ligne que vous trouverez sur le site de la commune.

www.saintemesme.fr ou bien en flashant le QR code ci-contre.

Cet espace jeune sera ouvert pour les jeunes de 11 à 17 ans.

N'hésitez pas à donner votre avis !